

Se préparer
et FAIRE FACE
aux aléas
CLIMATIQUES



Se préparer
et FAIRE FACE
aux aléas
CLIMATIQUES



431 000

VICTIMES

d'aléas naturels

sont indemnisées, en moyenne, chaque année en France.

Source : Livre blanc de la FFA, « Pour une meilleure prévention et protection contre les aléas naturels » (2015).

Se préparer et FAIRE FACE aux aléas CLIMATIQUES

Vagues de chaleur ou de froid, crues soudaines ou tempêtes meurtrières : le nombre de sinistres – dont certains inédits – est en augmentation constante. Le changement climatique est une réalité qui affecte la vie de chacun. Bien informé, vous pourrez réduire les risques qui en découlent.

Directeur réassurance, risques naturels et du pilotage des projets techniques, Jean-Louis Charluteau a constitué chez Generali France une équipe inédite dédiée au risque météo, composée notamment de géographes et de climatologues. Son travail : aider les assurés à davantage mesurer les risques liés au temps qu'il fait pour se protéger. « Le changement climatique, ce n'est pas une vue de l'esprit et cela concerne aujourd'hui tout le monde, assure-t-il. En France, par exemple, nous battons des records de sécheresse très préoccupants qui sont une conséquence directe du réchauffement de la planète. À côté de cela,

des pluies plus intenses sont notamment dues à l'élévation de la température des océans qui génère davantage d'humidité et d'évaporation de l'air. » Autant l'admettre, cela n'arrive plus seulement ailleurs. Ainsi, à ce jour, en France, seules 3,5 % des communes n'auraient jamais été touchées par une catastrophe naturelle selon la Caisse centrale de réassurance (CCR).

L'importance de la prévention

Pour les experts, pas question de se résigner ! « Notre métier est de répondre aux victimes des sinistres et des aléas naturels, qu'ils soient en lien ou pas avec le réchauffement climatique, précise David Bourguignon, responsable d'études techniques chez Generali. Il existe différents facteurs à l'origine des dégâts, que l'on peut parfois anticiper et souvent limiter. » Docteur en géographie de formation, il insiste sur l'importance de la prévention, notamment dans certaines régions régulièrement impactées. « Déjà, on peut avoir conscience des risques en fonction du lieu d'habitation. Notre portefeuille compte de nom-



Avec MyPredict, l'alerte climat dans sa poche

Créée en 2006, la société Predict, fruit d'un partenariat entre Météo France, Airbus Defence & Space et BRL, a lancé un outil précieux pour alerter les particuliers sur les risques climatiques en cours : l'application MyPredict. L'idée est née suite à une catastrophe naturelle : les graves inondations dans le Gard, qui ont causé la mort de 22 personnes en 2002, sinistré 7 200 logements, paralysé près

de 3 000 entreprises et causé plus de 830 millions d'euros de dégâts. Conçue comme un dispositif d'aide à la décision, l'application permet de recevoir des alertes en temps réel et aide à adopter les bons réflexes selon la nature de l'épisode. Si vous êtes client Generali, vous avez accès à ce service via votre application Mon Generali (voir p.29).

MyPredict, application disponible sur iOS, Android et Windows Phone.

breux assurés dans le Sud-Est de la France par exemple. Chaque année, nous savons que nous allons affronter des épisodes de crues cévenoles (fortes pluies orageuses qui persistent entre 1 à 4 jours, avec des hauteurs d'eau de plus de 200 mm par jour) auxquels on peut se préparer pour éviter des dégâts matériels et surtout des victimes.» Inondations ou tempêtes, gel ou canicule : à défaut de pouvoir empêcher ces épisodes, il est néanmoins possible, avec les conseils adaptés, d'anticiper certains risques en adoptant les bons gestes.

Le coût des catastrophes naturelles va au moins doubler

à l'horizon 2050

Source : « Conséquences du changement climatique sur le coût des catastrophes naturelles en France à horizon 2050 », étude de la CCR menée avec Météo France (septembre 2018)

24 500 hectares

C'est la surface **de forêts dévastées** par les 3 000 feux survenus en France en 2017, contre 16 100 en 2016. **Le pourtour méditerranéen** représente **85%** de la surface touchée.

Source : Ministère de l'Intérieur (2018)

VRAI ou FAUX

Savez-vous comment réagir face aux aléas naturels ?

Évaluez-vous et jouez avec vos proches. Retrouvez les solutions ci-dessous et, si vous avez quelques points à réviser, rendez-vous dans les pages qui suivent.

1 J'isole mon toit avec de la laine de bois pour garder la chaleur (p. 6)

VRAI FAUX

2 Pour rester au frais, je pose du carrelage ou de la pierre naturelle au sol (p. 7)

3 Si mes murs sont froids en hiver et chauds en été, mon logement a besoin d'isolation (p. 8)

4 Lors d'une canicule, je débranche les appareils électriques pour éviter de chauffer davantage (p. 10)

5 Les personnes âgées transpirent beaucoup, ce qui favorise le risque de déshydratation (p. 11)

6 En plein soleil, les bouteilles d'eau peuvent chauffer, refléter les rayons et s'enflammer (p. 12)

7 Pour avoir chaud, je préfère un gros pull à la superposition de plusieurs couches (p. 14)

VRAI FAUX

8 Si un bloc de neige tombe de mon toit sur un passant, je ne suis pas responsable (p. 15)

9 Les pneus hiver sont obligatoires dès qu'il y a 5 cm de neige sur la route (p. 16)

10 Je reste vigilant après une tempête : des tuiles ou des arbres peuvent encore tomber (p. 18)

11 Pour protéger l'intérieur de ma maison en cas d'inondation, j'installe des batardeaux (p. 19)

12 Après une inondation, je rebranche mes appareils quand ils sont secs (p. 20)

13 Aux sports d'hiver, je ne risque rien si je fais du hors-piste avec un guide (p. 22)

14 En cas de tornade ou de cyclone, je grimpe et m'agrippe aux arbres ou aux poteaux (p. 23)

15 Si je suis emporté par un tsunami, je ne lutte pas contre le courant (p. 24)

16 En voiture lors d'un séisme, je sors le plus vite possible et me réfugie contre un mur (p. 25)

Réponses : 1 : F - 2 : V - 3 : V - 4 : V - 5 : F - 6 : V - 7 : F - 8 : F - 9 : F - 10 : V - 11 : V - 12 : F - 13 : F - 14 : F - 15 : V - 16 : F



Un logement ADAPTÉ

75%
des Français

ont froid chez eux malgré **des frais importants de chauffage**. En moyenne, ils estiment en effet consacrer 14% de leur budget global aux dépenses énergétiques.

Source : Sondage Opinion Way pour Quelle Énergie (2016)

Le dérèglement climatique intensifie les épisodes de froid et de chaleur au cours des saisons. Ce phénomène peut également avoir des conséquences sur votre état de santé. En prévention, quelques dispositions peuvent être prises dans votre logement.

C'est un exemple, simple et courant, cité par l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : même si le thermomètre affiche 20 °C chez vous, il se peut que la température ressentie n'excède pas les 17 °C. C'est ce qu'on appelle l'effet de paroi froide : si votre logement est mal isolé, les murs s'imprègnent de la température extérieure. Préparer votre maison, c'est aussi protéger votre santé et respirer un air plus sain en vous épargnant quelques bronchites et autres désagréments.

Chacun est concerné

L'Ademe rappelle volontiers que les maisons et les immeubles antérieurs à 1980 ont peu de chances d'avoir été correctement isolés. Or un habitat mal isolé coûte plus cher à chauffer et est susceptible de subir des sinistres (par exemple, si des canalisations gèlent). Si vous êtes propriétaire, il s'agit également de préserver la valeur patrimoniale de votre bien : au moment de la vente ou de la location, votre maison ou votre appartement bénéficiera d'un meilleur classement sur l'échelle énergie du diagnostic de performance énergétique (DPE).

Aménager ses plafonds et son toit

Sachant que plus d'un quart de la chaleur entre ou sort par le toit de l'habitation, l'inspection et l'entretien de la toiture doivent être une priorité. Certains aménagements renforceront votre confort et votre sécurité.



Isoler votre toit et vos combles

Il existe plusieurs options selon que l'on souhaite **garder la chaleur** (laine de verre, laine de roche...) ou **rafraîchir la maison** (laine de bois, ouate de cellulose...).

► Il est parfois possible d'isoler seulement le sol du grenier (s'il n'est pas utilisé) au lieu de toute la toiture.

Fixez bien vos antennes et paraboles.

Si la région est exposée au vent,
elles doivent être installées sur des supports adaptés.

Taillez vos arbres

Vous protégerez ainsi votre toit en cas de chute de branches sous l'effet du vent ou de la neige.

► Cela préservera aussi votre maison du feu en cas de sécheresse.

Changez vos ampoules

Une pièce peut gagner plusieurs degrés en température à cause de l'éclairage. **Remplacez les lampes halogènes par des ampoules LED, qui restent froides même lorsqu'elles sont allumées.**

Installez un paratonnerre

Si vous vivez dans une région où les orages sont fréquents, songez à protéger votre maison de la foudre. **Choisissez du matériel estampillé NF**, installé par un professionnel. Pour protéger votre installation électrique, complétez-la avec **un système parafoudre** au niveau du tableau électrique.

Aménagez votre cheminée

Parce qu'un foyer ouvert entraîne forcément des courants d'air, **ajoutez-y un clapet** pour le fermer lorsque vous ne l'utilisez pas. Ou optez pour un poêle.



4

CHOSSES À SURVEILLER SUR VOTRE TOIT

- Faites contrôler que la charpente peut résister au poids de la neige.
- Vérifiez régulièrement que les gouttières ne sont pas bouchées.
- Faites réparer immédiatement les tuiles mal fixées ou déplaçées.
- Veillez à ce qu'il n'y ait pas d'infiltration ou d'humidité.



Adapter ses sols

Que ce soit pour éviter les courants d'air, les canalisations gelées en hiver ou pour rester au frais en été, une inspection du sous-sol et des sols de votre logement est nécessaire.



Sondez vos sols et sous-sols

Si vous emménagez ou faites des travaux, prévoyez un état des lieux avec un géotechnicien. **Les fondations doivent toujours être « hors gel »**, c'est-à-dire implantées dans le sol à 60 cm de profondeur minimum.

► Si la nature du sol empêche l'infiltration des eaux pluviales, envisagez un système de drainage pour éviter qu'elles ne stagnent et pénètrent chez vous.

Faites le test de la bougie

Placez-la au pied des portes et des fenêtres et près de vos prises de courant : **si la flamme vacille ou s'éteint**, c'est qu'il faut isoler davantage avec un boudin au bas des portes ou en posant des boîtiers électriques étanches à l'air, par exemple.

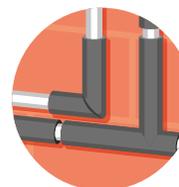


SACHEZ OÙ VOUS METTEZ LES PIEDS

Avant d'emménager, consultez l'état des servitudes risques et d'information sur les sols (ESRIS) annexé au bail ou à l'acte de vente. **Étudiez l'historique de la région et consultez en mairie le plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**, qui organise la cohabitation des sites industriels à risques et des zones riveraines.

Protégez vos canalisations du gel

Vérifiez qu'elles ont bien un robinet de purge et **isolez-les avec un manchon** si les températures chutent régulièrement en dessous de 0 °C.



► Pensez aussi à votre chaudière en sous-sol : si votre modèle est ancien, demandez à votre chauffagiste d'y verser un antigel adapté.

Optez pour le bon revêtement

Choisissez **la solution adéquate selon le risque encouru** : la moquette et les parquets massifs sont plutôt des isolants thermiques alors que le carrelage ou la pierre naturelle aident à rester au frais et sont plus faciles à nettoyer en cas d'inondation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si votre localité est exposée au risque d'inondation, il est conseillé d'équiper vos portes et fenêtres de batardeaux, des cloisons amovibles équipées de joints étanches qui protégeront l'intérieur de la maison.

Murs et fenêtres : isoler pour tous les temps

De nombreuses solutions existent pour améliorer considérablement le confort de votre logement.



Dans les régions potentiellement enneigées, assurez-vous que vos portes ouvrent vers l'intérieur pour éviter qu'elles ne restent coincées.

Changez vos fenêtres

Pensez au **double vitrage** pour isoler du froid et retenir la chaleur.

- ➤ Pour gagner un peu de fraîcheur lors d'une canicule, utilisez des films de protection solaire qui renvoient la chaleur.

Isolez vos murs

S'ils sont froids en hiver et chauds en été, **votre maison a besoin d'isolation**. Consultez un professionnel. Il pourra vous expliquer comment isoler par l'extérieur ou l'intérieur.

Posez des volets ou des stores

À l'extérieur, des volets battants, coulissants ou roulants jouent un rôle important dans la **protection de votre maison contre la chaleur et le vent**.

- ➤ Vérifiez qu'ils sont bien fixés pour éviter les dégâts en cas de tempête.
- ➤ En intérieur, et en appartement notamment, vous pouvez opter pour des stores vénitiens.

Pensez à votre façade

Entretenez vos murs extérieurs, ravalez quand nécessaire et **guyetez d'éventuelles fissures** pour éviter les infiltrations d'eau.

En cas de grosses chaleurs, sachez aussi que les murs extérieurs clairs apportent davantage de fraîcheur **de même que la présence de plantes, y compris sur un balcon en appartement**.



CONSULTEZ LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (DPE)

Vous pouvez le trouver dans le bail et l'acte d'achat s'ils sont récents, ou faire venir un diagnostiqueur immobilier. Le DPE permet d'évaluer la consommation d'énergie et l'impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre d'un logement, grâce à une notation de A à G (A = logement économe et à faibles émissions de GES). S'il obtient une note faible, le DPE comportera des **recommandations personnalisées** : travaux d'isolation, remplacement d'un appareil de chauffage vieillissant, utilisation d'énergies renouvelables...



Par forte CHALEUR

+ de **30 °C**

ont été enregistrés dans **la nuit du 3 au 4 août 2018** à Perpignan, soit **la nuit la plus chaude jamais observée** en France métropolitaine (hors Corse) selon le rapport de Météo France.

Impacts sur la santé, incendies... Plus personne n'ignore les dangers causés par les fortes hausses de température. Lorsque ces épisodes surviennent, il est vital d'être vigilant, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

0,57 °C supplémentaire enregistré en vingt-cinq ans, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Il fait bien, statistiquement, de plus en plus chaud. Selon Météo France, les vagues de chaleur entre 1982 et 2016 ont été sensiblement plus nombreuses que pendant la période 1947-1980. Dès qu'un épisode caniculaire s'installe, le corps lutte pour se réguler et s'adapter. Fatigue, nausée, coup de chaleur : personne n'est à l'abri d'un malaise.

Être attentif au risque d'incendie

Au-delà des effets de la chaleur sur le corps, le réchauffement climatique provoque un accroissement du risque d'incendie. L'année 2017 a de nouveau été marquée par un nombre important de feux de forêt, notamment dans le Sud-Est de la France et la Corse. Hors de nos frontières, la Californie a été en novembre 2018 le théâtre de l'incendie le plus meurtrier de son histoire. Ce dernier a emporté 88 vies et ravagé 62 000 hectares. Des équipements adaptés ainsi que les bons gestes vous aideront à vous protéger.

Se protéger de la canicule

La canicule est déclarée lorsque les températures sont supérieures à 30 °C en journée et 20 °C la nuit durant trois jours consécutifs. Lors de ces épisodes, le corps essaye de maintenir sa température autour de 37 °C, avec des capacités de régulation limitées. Sachez réagir pour éviter coup de chaud et malaise.

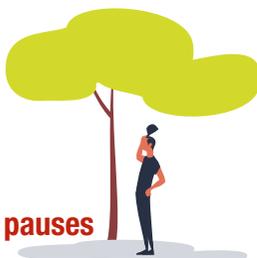
Portez des vêtements adaptés

Privilégiez les coupes amples et les fibres naturelles (lin, coton, chanvre, soie...) pour laisser respirer votre peau. Préférez aussi les tons clairs (pastel, blanc, beige) car les couleurs foncées absorbent les rayons du soleil.

Faites des pauses à l'ombre

Si vous travaillez dehors, restez modéré dans l'effort et surtout couvrez-vous la tête.

• ➤ Évitez les efforts physiques comme le sport, le jardinage et même le bricolage.



Fuyez les heures chaudes

Ne sortez pas entre 12 h et 19 h quand le soleil frappe le plus fort. Si vous y êtes contraint, protégez-vous à l'extérieur : portez un chapeau et marchez à l'ombre. Réfugiez-vous dès que possible dans des endroits climatisés (galerie marchande, bibliothèque...) pour permettre à votre organisme de récupérer.

5 TRUCS POUR TROUVER DE LA FRAÎCHEUR

- Prenez des bains et des douches froides.
- Étendez des draps humides aux fenêtres.
- Fermez les volets la journée et aérez le soir.
- Si vous avez un ventilateur, déposez quelques glaçons à proximité.
- Mettez votre oreiller quelques minutes au congélateur avant de vous coucher.

Hydratez-vous

Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, mais pas d'alcool ni de boisson à forte teneur en caféine dont l'action diurétique tend à aggraver la déshydratation.

• ➤ Mangez léger mais normalement, même en l'absence de sensation de faim.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Tout appareil électrique, même en charge, dégage de la chaleur. Lumière, téléviseur, ordinateur... débranchez ce que vous n'utilisez pas !

Prendre soin des personnes vulnérables

En cas de fortes chaleurs, les risques encourus sont encore plus importants chez les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et les malades.



Incitez les personnes âgées à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par leur mairie afin de recevoir l'aide de bénévoles.

Créez la pénombre

Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil et ouvrez les fenêtres la nuit pour provoquer des courants d'air.

- Faites dormir les personnes fragiles dans les pièces exposées au nord.



Aidez-les à s'hydrater

Faites-les boire régulièrement et invitez-les à consommer des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes...).

- À savoir : les personnes les plus fragiles ne ressentent pas toujours la sensation de soif et ne pensent pas forcément à s'hydrater.



Restez vigilant

Le corps des enfants transpire beaucoup, ce qui favorise un risque de déshydratation. Les personnes âgées transpirent peu mais leur température corporelle augmente vite. Parmi les symptômes à surveiller : la bouche sèche, des maux de tête ou une grosse fatigue.

- Appelez régulièrement vos proches les plus fragiles lors d'une vague de chaleur.



Apprenez les bons numéros

La plateforme téléphonique « Canicule info service », spécialement créée par le ministère de la Santé, est joignable au 0800 06 66 66. Des conseillers vous répondent de 9 h à 19 h pour vous aider à lutter contre les fortes chaleurs.

SACHEZ RECONNAÎTRE UN COUP DE CHALEUR

Les symptômes du coup de chaleur sont une peau chaude et rouge, des nausées et des vomissements, des crampes musculaires, une sévère soif, des maux de tête, une agressivité inhabituelle, voire une perte de connaissance. Appelez immédiatement le 15 ou le 112 et rafraîchissez la victime en attendant les secours.

Se prémunir contre le risque d'incendie



Quand la chaleur s'installe, le soleil et certaines activités humaines peuvent causer des incendies. Apprenez à vous protéger.



Débroussailliez votre jardin

Si vous vivez à proximité d'une forêt, dans une zone exposée au risque d'incendie, vous devez **débroussailler sur 50 m** autour de votre domicile, **élaguer les grands arbres** et défricher les arbustes sous les arbres. Cela empêchera le feu de se propager rapidement.

- Évitez aussi de planter des épineux et des conifères et ne placez pas de végétaux devant vos fenêtres.

Protégez la nature

À l'occasion de balades en forêt, dans les bois ou près d'une garrigue, **n'allumez aucun feu**, même si vous pensez avoir pris toutes les précautions. **Ne jetez aucun mégot au sol.**



Restez informé grâce à l'application MyPredict,
au compte [Twitter de votre préfecture](#) ou en écoutant la radio
et n'évacuez que sur ordre des autorités.

EN CAS DE FEU DE FORÊT À PROXIMITÉ D'UNE ZONE BOISÉE

Appelez les pompiers, fermez les portes, les fenêtres, les bouches d'aération et de ventilation. Calfeutrez toutes les ouvertures avec du linge mouillé. Mettez un tissu humide sur votre nez pour vous protéger de la fumée et, si vous avez le temps, aspergez d'eau le toit, les murs et les volets.

Soyez vigilant en voiture

Si le feu traverse la route, **restez dans votre véhicule**. Appelez les pompiers et **garez-vous, vitres fermées, si possible derrière un mur protégé du vent.**

- Si vous pouvez mettre votre voiture à l'abri de l'incendie, stationnez-la sur une surface sans végétation et non combustible (bitumée ou empierrée).

Soyez prudent chez vous

Pendant tout épisode de sécheresse, **évités les barbecues dans le jardin**. Proscrivez toute activité extérieure (bricolage, jardinage) avec des appareils susceptibles de faire des étincelles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ne laissez pas de bouteilles d'eau en verre ou en plastique en plein soleil dans le jardin. Elles reflètent les rayons du soleil, chauffent et risquent d'enflammer les herbes alentour.



Dans le FROID

-23,5 °C

enregistrés à Mulhouse pendant l'hiver 1985.

Cette année-là, les thermomètres ont enregistré -20,3 °C à Lyon, -16,4 °C à Bordeaux et -12 °C à Cannes.

Une vague de froid comparable en intensité à celle de l'hiver 1956.

Source : «Retour sur la vague de froid de janvier 1985», Météo France

Le grand froid, dès que le thermomètre chute en dessous de 0 °C en journée et de -5 °C la nuit, est devenu au même titre que la canicule une préoccupation d'ordre national. Il est primordial durant ces périodes de protéger son habitat mais aussi de prendre des précautions spécifiques pour se préserver.

Si elle n'a pas battu les records « sibériens » de 1985, la vague de froid de 2018 aura marqué les esprits. Le vent venu de Russie a glacé la France jusqu'au début du mois de mars et fait plonger les thermomètres. Le plan grand froid a été activé dans 29 départements, le long d'un axe allant de Nantes à Lyon et dans la moitié nord du pays. Bilan : plus de 4 morts dans l'Hexagone, une circulation au ralenti sur des axes routiers gelés, sans compter les dégâts chez les particuliers.

Adopter de bons réflexes

Dans l'Hexagone, la température moyenne est de 5,4 °C en hiver, selon Météo France. S'il convient de prendre des précautions tout au long de la saison, cela devient vital lors des épisodes de grand froid. Car, pour faire face aux températures extrêmes, le corps doit fournir des efforts supplémentaires. Mal couvert, vous courez des risques multiples, depuis les gelures jusqu'à l'infarctus. À l'extérieur, personne n'est à l'abri d'une mauvaise chute et en voiture, en l'absence d'équipement adapté, gare aux dérapages et aux risques de collision. Prudence exigée !

Se préserver du froid

La baisse des températures entraîne son lot de risques. À la maison et avant de sortir, ces précautions vous aideront à affronter l'hiver.



Conservez la chaleur

Pour chasser les courants d'air et conserver la chaleur, **fermez vos volets même en journée**, surtout si le vitrage n'est pas très épais. Tirez vos rideaux et ajoutez des boudins aux bas des portes.

Superposez vos vêtements

Il est préférable de **porter plusieurs couches**, plutôt que de se contenter d'un unique gros pull car la couche d'air entre chaque vêtement joue le rôle d'isolant.

Appelez le Samu social au 115

pour signaler toute personne sans abri ou en difficulté.



Veillez à votre alimentation

Privilégiez un mélange de **sucres lents** et de **protéines** (pâtes ou riz, avec viande ou poisson).

Buvez beaucoup mais pas d'alcool qui, contrairement aux idées reçues, ne réchauffe pas.

- Une soupe est un bon moyen de se réchauffer et de s'hydrater.



Couvrez-vous

Protégez vos mains et vos pieds, qui refroidissent plus vite, du risque d'engelure.

Mettez des gants, sans oublier de couvrir

vosre tête et vos oreilles d'un **bonnet**, voire d'un cache-nez. Soyez particulièrement vigilant avec **les enfants, qui ressentent moins le froid** que les adultes.

Évitez de surchauffer

Maintenez votre intérieur à 20 °C. Bannissez l'usage prolongé des chauffages d'appoint qui augmente le risque d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est important d'aérer votre logement. Prévenez les courants d'air mais ne bouchez pas les grilles de ventilation, qui sont essentielles à la qualité et au renouvellement de l'air ambiant.

Affronter la neige

Si ses flocons font la joie des petits et des grands, la neige est aussi un facteur d'accidents et de sinistres à ne pas négliger. Voici quelques points à surveiller, pour votre sécurité et celle des autres.



Déneigez autour de votre domicile

Raclez la neige avec une pelle en la stockant le long des murs ou des clôtures.

- Mesurez toutefois votre effort physique et prenez de petites pelletées pour éviter le mal de dos.
- Renseignez-vous auprès de la mairie pour savoir si le déneigement du trottoir bordant votre domicile est de votre ressort.

Attention aux éboulements

Dehors, prenez garde aux amas de neige qui **peuvent tomber des toits**. Soyez vigilants dans les parcs et évitez les sorties en forêt.

- Surveillez aussi votre voiture et ne la gardez pas sous des branches alourdies par la neige.

Répandez du sel avec modération

Contrairement aux idées reçues, **le sel n'est pas la meilleure solution** pour faire fondre la neige car le chlorure de sodium fragilise les sols et étouffe les plantes. **Utilisez plutôt du sable** ou des copeaux de bois, plus écologiques.



VEILLEZ SUR LES ENFANTS

Ne les laissez pas jouer seuls dehors ni faire de la luge sans surveillance. Veillez à ce qu'ils portent des chaussures antidérapantes et donnez leur à boire régulièrement.

Protégez les bouches d'égout

En déneigeant, soyez vigilants à ne pas boucher les caniveaux. Cela ralentit l'évacuation de l'eau et **favorise le verglas**.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pensez à faire déneiger votre toit par un professionnel. Vous pourriez être tenu pour responsable en cas d'incident causé par la chute d'un bloc de neige sur un passant.

Se déplacer quand il gèle

Prendre la route alors que la météo annonce de la neige ou du verglas n'est pas prudent. Que vous soyez à pied ou en voiture, ces quelques conseils vous aideront à aborder vos déplacements avec sérénité.



En cas de dérapage, évitez de freiner.

Débrayez puis contre-braquez doucement

(tournez le volant dans le sens opposé à celui de la trajectoire).

Adaptez votre conduite

En cas de verglas, il est conseillé de **réduire fortement sa vitesse** et de ne pas dépasser 50 km/h afin d'éviter tout risque de dérapage.

- Allongez les distances de sécurité, adoptez une conduite souple et évitez les à-coups et les mouvements brusques au volant.



Informez-vous

Avant de prendre le volant, vérifiez l'état du réseau routier sur le site v-traffic.com. Privilégiez les axes déneigés, évitez les petites routes et équipez le véhicule de pneus hiver ou de chaînes si nécessaire.

En deux-roues, vigilance maximale

Roulez très prudemment.

Multipliez les couches de vêtements, choisissez de bons gants et restez visible en portant un gilet et un brassard jaunes réfléchissants.



Ne sortez que si nécessaire

Si vous devez vous déplacer à pied, marchez très lentement et portez des chaussures à semelles antidérapantes.

- Évitez de sortir avec des enfants, qui pourraient se blesser, et conseillez aux personnes âgées de rester chez elles, au chaud.

CHAINES OU PNEUS HIVER ?

Les pneus hiver sont conseillés dès que la température moyenne est inférieure à 7 °C. Ils ne sont pas obligatoires (sauf signalisation) et peuvent servir au quotidien pendant toute la période hivernale.

Les chaînes, obligatoires sur certains axes routiers, sont à utiliser lorsque la route est enneigée.



Face à L'EAU ET AU VENT

373 954

impacts

de foudre au sol, ont été enregistrés dans l'Hexagone par Météo France pour le seul mois de juillet 2018, **soit près de 3 fois plus que la moyenne** mensuelle sur 2000-2017.

La météo ne souffle pas que le chaud et le froid.

Si on considère le nombre de communes concernées et le coût économique des catastrophes, l'inondation est le premier risque naturel. Les orages, les tempêtes et la foudre viennent parfois s'y ajouter.

Du jamais-vu depuis... 1891. En octobre 2018, dans l'Aude, la crue a atteint un niveau historique, allant jusqu'à cinq mètres en six heures. Le département, placé en vigilance rouge, a connu l'équivalent de cinq mois de précipitations en une nuit. L'état de catastrophe naturelle a été déclaré dans 126 communes du département où les inondations ont causé la mort de 14 personnes. À cela s'ajoutent des dizaines de blessés, des centaines de sinistrés et des dégâts chiffrés à 200 millions d'euros.

Combinaison de facteurs

2018, l'année de tous les excès météorologiques ? Début septembre, elle était déjà la plus orageuse et « foudroyée » depuis près de vingt ans. Avec près de 700 000 impacts de foudre, 2018 dépasse même les chiffres de 1995 (696 000 impacts). La cause : la conjugaison d'un air froid d'altitude et d'une remontée d'air très chaud et humide de fin de canicule en provenance de la Méditerranée.

Ces événements sont inévitables mais vous les subirez certainement moins violemment en prenant certaines précautions.

Vent, orage, grêle...

accidents

prévenir les

Un vent est estimé violent lorsque sa vitesse atteint ou dépasse 80 km/h. Il peut être provoqué par une tempête ou un orage et générer des bourrasques et de la grêle. Sachez réagir lors de ces épisodes.



PROTÉGEZ-VOUS DE LA Foudre

- Si vous êtes en voiture, restez à l'intérieur de l'habitacle.
- À pied, évitez les endroits dégagés et éloignez-vous des pylônes et des arbres isolés. Si vous n'avez pas le choix, accroupissez-vous, les bras sur les genoux et la tête le plus bas possible. Fermez votre parapluie.
- Si la foudre a touché un de vos proches, composez le 18 ou le 112.

En cas de tempête, mettez-vous à l'abri

Rentrez le mobilier de jardin, qui peut se transformer en projectile, et fermez les volets. Restez chez vous en attendant la fin de l'épisode et laissez vos enfants à l'école, où ils sont pris en charge par les enseignants.

- ► Si vous êtes à l'extérieur, trouvez un refuge en dur (bâtiment en pierre ou en béton).
- ► En voiture, attention aux obstacles emportés par le vent qui peuvent se trouver sur la route (branches, objets divers...).

3 MOYENS SIMPLES D'ÉVITER DE GROS DÉGÂTS

- Débranchez vos appareils électriques et votre antenne de télévision pendant la foudre.
- Rentez les pots de fleurs qui sont sur le balcon.
- Protégez le pare-brise de votre voiture des grêlons en plaçant du carton dessus.

Éloignez-vous du littoral et des rivières

Évitez les déplacements en bord de mer et près des cours d'eau, à pied ou en voiture.

- ► Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse. Ne vous engagez pas dans une voie inondée : moins de 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture.
- ► Tenez-vous loin des falaises et ne vous engagez pas sur des routes exposées au vent.

Restez vigilant après la tempête

Prenez garde aux chutes de tuiles ou d'arbres fragilisés par le vent.

Restez à l'écart des fils électriques tombés à terre.



Suivez l'évolution de la situation grâce aux bulletins de Météo France (vigilance.meteofrance.com).

Anticiper une inondation

En France, de plus en plus de départements subissent des pluies intenses, parfois appelées épisodes cévenols (voir p.3), pouvant conduire à des crues soudaines. Voici quelques pistes pour s'y préparer.



Protégez vos biens

Scannez ou photographiez vos documents personnels importants et stockez-les dans un cloud ou dans vos emails. Photographiez vos biens pour prouver leur état initial. Si possible, mettez les plus précieux à l'abri (dans un coffre-fort, chez un tiers de confiance).

Préparez votre domicile

Installez des batardeaux (voir p.7). Si vous n'en avez pas, fermez les ouvertures (portes, fenêtres, aérations) pour limiter l'entrée de l'eau.

- Stationnez votre véhicule hors de la zone inondable.



Adoptez les bons gestes

Coupez les compteurs de gaz et d'électricité. Débranchez les appareils électriques et placez-les en hauteur, ainsi que les produits toxiques.

- Fermez les placards à clé pour éviter que des objets ne soient emportés par l'eau. Attachez ce qui ne peut être rangé et videz les poubelles.



Restez informé

Écoutez la radio. Si les autorités ou les secours vous demandent de le faire, quittez votre logement (pensez à emporter vos papiers d'identité et vos médicaments si vous suivez un traitement).

Préparez votre kit de sécurité (réserves d'eau et de nourriture, lampe de poche, trousse de secours...). Voir p. 26.



Prenez de la hauteur

Ne descendez jamais à la cave ou au sous-sol. Chez vous, aménagez une zone de survie en étage. Si vous habitez au rez-de-chaussée, réfugiez-vous chez des voisins.

DURANT L'INONDATION

- Restez chez vous ou dans un abri en dur.
- Si vous êtes dehors, ne vous engagez pas (à pied ou en voiture) sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.
- N'évacuez pas, sauf si vous en recevez l'ordre des autorités ou si la crue vous y force.

Reprendre le dessus après une inondation

Une fois le sinistre subi, il est naturel de se sentir désorienté face aux dégâts. Suivez nos conseils étape par étape pour retrouver au plus vite une vie normale.



Ne rebranchez pas vos appareils trop vite

Avant de remettre le courant, faites appel à un professionnel qui vérifiera votre installation électrique afin d'écarter tout danger (idem pour le chauffage et les installations au gaz).



Avant de reprendre possession des lieux, prévoyez la réalisation d'un diagnostic de sécurité de l'habitat.

Il permettra d'évaluer les risques d'effondrement, d'incendie, d'électrocution et de pollution.

Suivez les conseils de votre assureur

Prenez des photos de vos biens endommagés et ne jetez ni des meubles ni des objets de valeur avant le passage de l'expert.

Restez à l'abri

Même si vous connaissez le quartier, ne sortez pas de chez vous tant que l'eau ne s'est pas complètement retirée. Attendez que les autorités sur place (pompiers, mairie ou préfecture) vous donnent le feu vert.

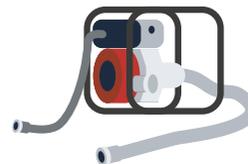
Nettoyez la maison

Équipez-vous de chaussures fermées (idéalement de bottes) ainsi que de gants de travail avant de commencer à ranger car des produits toxiques ont pu se répandre dans votre environnement.

- ➤ Lavez vos biens à la brosse et à l'eau javellisée pour les désinfecter. Aérez bien votre logement pour permettre à vos meubles de sécher.

Soyez vigilants avec la motopompe

Si vous utilisez cet appareil pour aspirer l'eau stagnante, pensez à aérer, en particulier la cave. Il existe un risque d'intoxication au monoxyde de carbone.



Avant de boire l'eau du robinet, vérifiez auprès de la mairie qu'elle est potable. Jetez les aliments qui ont baigné dans l'eau.



Épisodes EXTRÊMES

1 500

tremblements de terre

1 500 sont enregistrés chaque année en moyenne en France. Même s'ils restent généralement de faible magnitude, cela représente **5 secousses par jour**, en majorité dans le Sud-Est.

Source : Bureau central sismologique français

Aux aléas climatiques les plus courants s'ajoutent des événements moins familiers : avalanches, tremblements de terre, voire tsunamis. Vous pouvez en être victime, en France comme à l'étranger.

Les 5 et 6 septembre 2017, Irma touchait les côtes de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. L'ouragan, d'une intensité sans précédent dans l'Atlantique, a ravagé les Caraïbes, causant 11 morts à Saint-Martin et endommageant près de 95 % des infrastructures des deux îles. Pour autant, ces épisodes aussi graves qu'exceptionnels ne se cantonnent pas aux territoires français d'outre-mer. Sur le continent, le 24 août 2016, la terre a tremblé au centre de l'Italie, causant plus de 250 morts et entraînant le déplacement de plusieurs centaines de personnes.

Savoir réagir

Il peut s'avérer vital de ne pas céder à la panique, connaître les signes annonciateurs et les réflexes à adopter. En 2017, rien qu'en France, l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA) a recensé 45 avalanches qui ont causé le décès de 22 personnes. Ces victimes, pourtant généralement expérimentées, avaient souvent négligé certaines consignes de prudence.

Faire face à une avalanche

La montagne est belle, certes, mais aussi dangereuse et imprévisible. Même pour les skieurs et les randonneurs les plus chevronnés, le risque zéro n'existe pas. Quel que soit votre niveau, multipliez les gestes qui sauvent.



NE PANIQUEZ PAS SI VOUS ÊTES PRIS DANS UNE AVALANCHE

Si vous êtes à ski, essayez de vous rapprocher au maximum du bord de la coulée et de vous retenir à un arbre. Enclenchez votre balise si vous en avez une, grandissez-vous par des mouvements de brasse et essayez de rester à la surface de la coulée. Si vous êtes immobilisé sous la neige, adoptez une position fœtale et creusez une poche d'air au niveau de votre nez et de votre bouche en attendant les secours.

Restez sur les sentiers balisés

Si vous êtes seul, ne vous aventurez pas dans des zones isolées. Lors de vos sorties en raquettes ou à ski, privilégiez les chemins arborés : les arbres retiennent mieux la neige en cas d'avalanche.

- ➤ En dehors des pistes, vous évoluez à vos risques et périls et représentez un danger pour les sauveteurs.
- ➤ Même accompagné d'un guide, vous n'êtes pas à l'abri du danger et ne serez pas forcément couvert par votre assurance.

4 ACCESSOIRES UTILES



- La balise ARVA (appareil de recherche de victimes d'avalanche) ou DVA (détecteur de victimes d'avalanche) est obligatoire pour tout sportif s'éloignant des pistes afin de permettre aux pisteurs de le retrouver.
- Les réflecteurs Recco portés par les skieurs émettent des fréquences répondant aux détecteurs des secouristes.
- Le tube Avalung facilite la respiration en cas d'ensevelissement sous la neige.
- Le sac ABS airbag se gonfle en cas d'avalanche et permet de rester à la surface.

Si vous êtes témoin d'une avalanche, appelez les secours au 112 et repérez bien le dernier point où vous avez aperçu une victime.

Vérifiez la météo chaque matin

Que vous envisagiez de skier ou de vous promener, consultez les bulletins neige et avalanches publiés par Météo France sur son site meteofrance.com ou son application.

- ➤ Référez-vous également aux conseils de MyPredict.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dès que vous dépassez les piquets et les cordes bordant les pistes, vous n'êtes plus dans une zone sécurisée, même à 20 mètres de la délimitation !

Résister aux tempêtes, tornades et cyclones

Que vous habitiez dans un département ou un territoire d'outre-mer fréquemment exposé à ces risques ou que y vous soyez en visite, apprenez à réagir quand le vent se lève et cause de graves dégâts.

Restez loin des arbres

Si vous êtes surpris par une tornade ou un cyclone à l'extérieur, **placez-vous à bonne distance des arbres, des poteaux et des lignes électriques.**

- Réfugiez-vous dans un fossé ou un repli de terrain en vous couchant face contre terre et en vous protégeant la tête avec les mains.

Adoptez les bons gestes

Rentrez le mobilier de jardin et les pots de fleurs, qui pourraient s'envoler, et fermez les volets ou **clouez des planches pour protéger les fenêtres.**

- Débranchez tous les appareils électriques et coupez l'électricité et le gaz.



Évitez certains lieux

Les voitures, les maisons mobiles, **les bâtiments avec un toit imposant (granges, églises) qui pourrait s'effondrer, ne sont pas des endroits sûrs.**

Reconnaissez certains signes

Un ciel très sombre, teinté de vert ou de jaune, des éclairs fréquents et des coups de tonnerre suivis de grondements ou de sifflements annoncent l'approche d'une tornade.



Anticipez

Si vous habitez dans une zone à risque, déterminez l'endroit de l'habitation le plus sécurisé où réunir la famille lors d'une tornade ou d'un cyclone.

Le plus souvent, c'est au sous-sol ou au rez-de-chaussée, loin des fenêtres ou dans un couloir.

Informez-vous

En déplacement, consultez le site du ministère des Affaires étrangères. **Inscrivez-vous au service Ariane** (diplomatie.gouv.fr/ariane) afin de recevoir des alertes et des recommandations durant vos déplacements.

Réglez MyPredict sur votre zone géographique.

Une carte satellite permet de suivre la progression de certains événements météo.

S'abriter d'un tsunami

C'est un tremblement de terre dans l'océan qui provoque un mouvement brusque de l'eau et des vagues meurtrières. Si vous êtes résident ou de passage dans une zone à risque, voici ce que vous devez savoir.

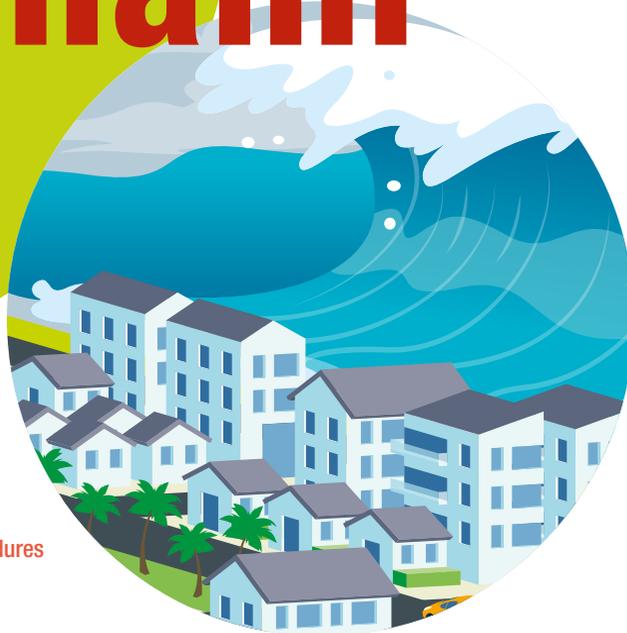
Prenez vos précautions

Si vous êtes en vacances, demandez à l'hôtel ou aux autorités locales quelles sont les procédures habituelles. Il existe généralement une route d'évacuation qui est le chemin le plus rapide pour atteindre un point élevé.

- Repérez un endroit où vous pourriez vous mettre à l'abri.

Si vous êtes emporté par la vague

Ne luttiez pas contre le courant. Essayez de vous agripper à un objet flottant que le tsunami emporte.



Demeurez vigilant

Restez hors de la zone de danger tant que l'avis de retour à la normale n'a pas été émis par les autorités. Respectez les consignes officielles avant d'utiliser l'eau du robinet.

Courez à l'approche d'un raz de marée

Abandonnez vos affaires et dirigez-vous vers un point élevé, à l'intérieur des terres. L'idéal est de vous éloigner de 3 km de la côte en étant au moins à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Si vous êtes pris par le temps, grimpez et accrochez-vous à un arbre.



Si vous êtes en mer et qu'un avertissement de tsunami est émis, ne retournez pas au port et attendez les consignes officielles.

SACHEZ RECONNAÎTRE LES SIGNES ANNONCIATEURS

- Il y a souvent un tremblement de terre avant un tsunami. Si vous sentez le sol trembler sous vos pieds, restez attentifs : une vague pourrait arriver en quelques minutes ou quelques heures.
- Regardez la mer. Une baisse du niveau de l'eau et un recul de la mer peuvent annoncer un tsunami. Soyez vigilant si elle se retire et découvrez la plage sur une distance inhabituellement longue.

Réagir quand la terre bouge



Un séisme peut vous toucher en vacances mais aussi chez vous. Vous limiterez considérablement les risques en adoptant ces réflexes.

Cherchez un lieu sûr

Si vous êtes à l'extérieur, **écartez-vous des bâtiments et des lignes électriques.** Dirigez-vous vers un endroit dégagé (un parking vide, une place loin des constructions...). Jetez-vous au sol et attendez que les secousses cessent.

En voiture

Évitez les ponts ou toute passerelle qui pourrait s'effondrer et **arrêtez-vous dans un lieu dégagé.** Restez à l'intérieur du véhicule et gardez votre ceinture bouclée jusqu'à la fin des secousses.



Restez sur vos gardes

Après un séisme, n'oubliez pas que des répliques sont toujours possibles. **Soyez prêt à vous protéger de nouveau,** écoutez la radio pour connaître les directives des autorités locales et respectez-les.

3 CHOSES À FAIRE EN CAS D'ÉRUPTION VOLCANIQUE

- Écoutez les médias locaux pour savoir s'il faut évacuer.
- Évitez les vallées situées en contrebas du volcan.
- Portez des vêtements à manches longues, un pantalon, des lunettes de protection ainsi qu'un masque (ou une écharpe) afin de vous protéger des cendres.

Ne sortez pas

Si le sol tremble, ne vous précipitez pas à l'extérieur. **Réfugiez-vous sous un bureau ou une table solide en vous protégeant la tête ou contre un mur intérieur.** Écartez-vous des fenêtres, des étagères, des objets suspendus et des meubles lourds.



EN CAS DE GLISSEMENT DE TERRAIN

Si vous observez de l'eau qui jaillit du sol dans des lieux inhabituels après une tempête ou des pluies abondantes, soyez vigilant. Si le glissement de terrain se rapproche de vous, vous entendrez un bruit sourd de plus en plus fort. Restez à l'intérieur et, si vous êtes à l'extérieur, essayez de vous mettre en hauteur. Votre priorité : ne pas être sur la trajectoire de la coulée de débris.

Anticiper une situation d'urgence

Afin de pouvoir agir et protéger vos proches, vous devez être préparé. Prévoyez des kits de survie et repérez les lieux d'évacuation possibles en fonction de chaque risque – chez des voisins en étage, dans la rue, hors du quartier...

Identifiez les lieux sécurisés

Déterminez le lieu de rassemblement de la famille (où se retrouver en cas d'inondation, de tremblement de terre, de tempête, d'incendie...). Renseignez-vous auprès de votre mairie afin de connaître les consignes officielles.

- Incitez vos voisins à faire de même et faites un exercice collectif de sortie de votre habitation une fois par an.
- Repérez les personnes vulnérables qui auraient besoin d'aide en cas d'évacuation.



Le kit de survie

À placer dans un endroit facile d'accès.

- eau (six litres par personne);
- couteau de poche, ouvre-boîte;
- nourriture (barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé);
- lampe de poche avec piles ou lampe dynamo;
- bougies, allumettes, briquets;
- radio;
- trousse médicale de premiers soins;
- double des clés du domicile et de la voiture;
- papiers d'identité (originaux et photocopies);
- téléphone portable avec batterie chargée;
- argent liquide ou carte de crédit;
- vêtements et chaussures de rechange, papier hygiénique, sac de couchage, jeux...

Établissez la liste des numéros d'urgence

À enregistrer dans votre téléphone portable ainsi que dans ceux de vos proches, et à noter près de votre téléphone fixe :

- numéros d'urgence européen 112;
- pompiers 18;
- police 17;
- samu 15;
- médecin de famille;
- hôpital;
- service des eaux;
- fournisseur de gaz et/ou d'électricité.



Apprenez aux enfants à composer ces numéros.

Veillez à ce que chacun sache comment couper l'alimentation en eau, en électricité et en gaz.

PRÉPAREZ UNE TROUSSE MÉDICALE

Dans votre trousse de premier secours : bandes-lettres, alcool, sparadrap, paracétamol, antalgiques, produits hydro-alcooliques...).

Conservez chez vous, dans votre ordinateur et dans un autre lieu (au bureau, chez un tiers), un document comportant toutes les informations relatives à votre état de santé (maladies chroniques, antécédents médicaux, allergies...) et identifiez avec votre médecin le nécessaire à emporter en cas d'urgence (réserve de médicaments, fournitures médicales, ordonnances...).



Protéger et améliorer la vie de nos clients

GENERALI EN BREF

Generali France est une filiale du groupe Generali, l'un des principaux groupes mondiaux d'assurance et de services financiers, **accompagnant plus de 55 millions de clients dans plus de 60 pays, avec 73 000 collaborateurs à travers le monde**. Par sa solidité financière, sa dynamique d'innovation mais aussi son implantation historique dans l'Hexagone, Generali France compte parmi les principaux assureurs du pays. L'entreprise propose **des produits et des services qui couvrent tous les besoins** : assurance dommages, épargne et protection sociale pour les particuliers, les entreprises ou encore les professionnels... Mais aussi l'assistance grâce à sa filiale Europ Assistance.

La prévention est au cœur du métier de l'assurance.

Pour Generali, être assureur, c'est d'abord savoir anticiper les risques, les usages et les besoins.

Cette politique se traduit dans toutes nos activités, en matière d'innovation, de services, mais aussi dans le développement de vastes dispositifs de prévention.

Notre métier est de protéger nos clients et d'améliorer la vie des gens.

Pour cela, la prévention est un levier essentiel permettant tout à la fois de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des assurés et de réduire le coût des dommages.

Ce principe de bon sens s'applique à tous les domaines, notamment en matière de prévention des risques climatiques.

Le changement climatique est au cœur des préoccupations de Generali, car il a des impacts sur la vie de nos clients. C'est pourquoi la Compagnie met en place des actions de prévention et d'alerte et dispose d'une équipe spécialisée dans la modélisation des risques naturels.

Que faire en cas de sinistre ?

(conseils en cas d'inondation, d'incendie...)

Contactez Generali et déclarez le sinistre

- ▶ Pour un dégât des eaux, un incendie ou tout autre sinistre lié à des intempéries, déclarez-le **dans les 10 jours ouvrés** qui suivent la date à laquelle vous avez eu connaissance du sinistre, sauf précision d'un délai supérieur dans votre contrat.
- ▶ **Locataire**, prévenez également votre propriétaire. Copropriétaire, prévenez votre syndic.

Vous pouvez déclarer un sinistre en ligne sur votre espace client Generali, rubrique « Mes contrats ».

Incendie

- ▶ **Évacuez toutes les personnes présentes** pour éviter le risque d'intoxication qui précède la venue des flammes. Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée.
- ▶ Une fois hors d'atteinte, **composez le 18 ou le 112**.
- ▶ Après le passage des pompiers, **sécurisez les lieux** pour éviter les pillages et **protégez votre logement** contre les intempéries. Mettez en sécurité les biens de valeur.

Au titre de la garantie Incendies et événements assimilés de votre assurance habitation et dans la limite des montants et conditions définies, Generali prend en charge la remise en état de votre habitation ou sa reconstruction ainsi que l'indemnisation de vos biens endommagés, de votre hébergement temporaire et des frais supplémentaires que vous pourriez avoir (installation d'une clôture provisoire, enlèvement des décombres...).

Retrouvez les conditions sur generali.fr rubrique « Services d'urgence ».

Événements climatiques (tempête, neige, gel ou grêle)

- ▶ **Coupez l'électricité** en cas de dégâts importants et ne rebranchez pas avant d'avoir fait vérifier la sûreté de l'installation par un professionnel.
- ▶ Remplissez une déclaration de dégât des eaux si nécessaire.
- ▶ En cas de dégât sur la toiture, assurez-vous du bâchage rapide par un professionnel.
- ▶ **Adressez votre déclaration de sinistre à votre assureur** dès que possible.

Au titre de la garantie Événements climatiques-gel et événements assimilés de votre assurance habitation et dans la limite des montants et conditions définies, Generali prend en charge l'indemnisation de vos biens mobiliers endommagés, la remise en état de votre bien immobilier si vous êtes propriétaire, les éventuels frais supplémentaires, comme, par exemple, l'hébergement temporaire si votre logement a été endommagé et que vous ne pouvez plus y habiter, les honoraires d'expert, l'enlèvement des décombres.

Retrouvez les conditions sur generali.fr rubrique « Services d'urgence ».

La garantie **Catastrophe naturelle**

Vous êtes **indemnisé** dans les limites et conditions prévues au contrat pour les dommages causés à vos **biens mobiliers** et la **remise en état de votre bien immobilier**.

- ▶ Cette garantie s'applique lorsque :
 - des dégâts sont causés par un **événement naturel d'une intensité anormale** et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenances ou n'ont pu être prises.
 - un arrêté interministériel ayant constaté l'état de catastrophe naturelle est publié au Journal officiel.

Retrouvez les conditions sur generali.fr rubrique « Offre/Assurance habitation ».

D'autres garanties optionnelles **face aux intempéries**

- ▶ La **garantie installations extérieures** s'applique si les installations extérieures de votre habitation (jacuzzi, lampadaires, mobilier de jardin, tondeuses, arbres et arbustes...) ont été endommagées ou détruites dans un incendie ou un dégât des eaux, par exemple.
- ▶ La **garantie piscine** permet d'étendre les principales garanties de votre contrat d'assurance habitation à la piscine et à ses installations.
- ▶ La **garantie dommages aux appareils électriques** s'applique lorsque les appareils électriques chez soi sont endommagés par la foudre par exemple.
- ▶ La **garantie cave à vin** couvre les dommages causés notamment par un dégât des eaux ou le gel.
- ▶ La **garantie développement durable** permet d'assurer des installations d'énergie renouvelable (installation solaire thermique ou panneaux photovoltaïques...).

Retrouvez les conditions sur generali.fr rubrique « Offre/Protection juridique ».

UNE VEILLE CLIMATIQUE POUR PROTÉGER VOS PROCHES ET VOS BIENS

Generali propose à ses clients, dans le cadre des garanties **dommages aux biens**, un **service gratuit d'alerte météorologique** : **Generali Prévention Météo**.

GRÂCE À CE SERVICE,

- ▶ vous recevez une alerte par e-mail ou SMS ;
- ▶ vous suivez l'évolution de la situation et les consignes de sécurité via une carte météo avec un aperçu en temps réel sur les zones concernées ;
- ▶ vous pouvez ainsi vous préparer de manière appropriée.

LE + DE CE SERVICE

- ▶ Vous avez accès à l'application Mon Generali, qui permet d'être informé en temps réel sur les risques diagnostiqués par une équipe d'experts, d'être conseillé sur l'attitude à adopter, pour protéger ses proches comme ses biens.
- ▶ Il vous donne aussi accès à des infographies pour chaque événement météorologique (tempêtes, ouragans, fortes pluies, fortes chutes de neige, gros orages).

Cette carte est accessible ici : http://www2.wiki-predict.com/generali_preventionmeteo/accueil.html

Ces informations non contractuelles sont données à titre purement indicatif dans un but pédagogique et préventif. La compagnie ne saurait être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature lié aux informations fournies.

Informations non contractuelles à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garantie, reportez-vous aux dispositions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

Création éditoriale et graphique, réalisation et illustration : Accroche-com' - Sauf illustrations d'après Idix : p.6 : poêle - p.10 - p.11 - p.12 - p.14 - p.15 - p.18 - p.19 - p.20 : technicien, motopompe. Photos : Shutterstock - Sauf p.3 : Getty images